

INVITATION

ACTIVITÉ GRATUITE

Beau temps,
mauvais temps,
on vous attend!

25 JUIN
MONTÉRÉGIE

JOURNÉES DE CHAMP 20 21

9 JOURNÉES DE CHAMP, 8 RÉGIONS, 12 SITES

IMPACTS DES CÉRÉALES D'AUTOMNE

LIEU



FERME BERTRAND ROCHAT INC.

Stationnement : près du séchoir à tabac. Accès par l'entrée menant aux adresses 183 à 201, rang du Haut-de-la-Rivière nord. Les parcelles se situent de l'autre côté du rang, derrière le 180, rang du Haut-de-la-Rivière Nord, Saint-Césaire.

L'IRDA, en collaboration avec les Clubs Conseils en agroenvironnement - Club Agri-Durable et le Club Agri-Action de la Montérégie sont heureux de vous inviter à cette activité.

PROGRAMMATION

- | | |
|----------------|--|
| 9 h | Accueil des participants, café et collation |
| 9 h 30 | Avantages des céréales d'automne et résultats 2020 des stations de recherche de l'IRDA
Francis Allard, agronome, M. Sc.
Professionnel de recherche, IRDA |
| 10 h | Visite des parcelles 2021, résultats 2020 et expérience des céréales d'automne dans la région
Julie Boisvert, agronome, Club Agri-Durable
Carl Bérubé et Camille Pion, agronomes,
Club Agri Action de la Montérégie
Laurent et Alexandre Rochat, producteurs agricoles,
Ferme Bertrand Rochat inc. |
| 10 h 55 | Pause |
| 11 h 10 | Programmes de la FADQ relatifs aux céréales d'automne
Maty Sokhna Ndiaye, coordonnateur en assurances agricoles
et soutien du revenu chez La Financière agricole du Québec |
| 11 h 30 | Comment assurer la rentabilité du blé d'automne en tout temps!
Elisabeth Vachon, agronome, Les Moulins de Soulanges |
| 12 h
à 13 h | Lunch (non fourni, apportez votre lunch ou restaurants à proximité)
Apportez vos gourdes, remplissage sur place |
| 14 h | Visite des parcelles 2021 à la Ferme Bogemans inc.
située au 1690, rang des Dussault, Saint-Sébastien
Carl Bérubé et Camille Pion, agronomes,
Club Agri Action de la Montérégie
Audrey Bogemans, productrice agricole |

POUR INFORMATION :

Francis Allard

francis.allard@irda.qc.ca

Cell. : 418 802-2045



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 2 du programme Prime-Vert.